# Compte rendu de la session d'automne 2021
# Section 16
# Du 15 au 19 novembre 2021

Présidente : Mirjam CZJZEK
Secrétaire scientifique : Stéphane THORE

Présents : ALVES Isabel, A1; AMBLARD Muriel, A1 ; AVENIER Frédéric, B2 ; BLERIOT Yves, membre du bureau, A2 ; BURGER Alain, A2 ; CIANFERANI Sarah, A1 ; CZJZEK Mirjam, Présidente, A1 ; DUMONT Elise, A2 ; EPARVIER Véronique, A1 ; EVENO Eric, C ; GIRAUD Nicolas, A2 ; JAKAB TOTH Eva, membre du bureau, A1 ; KELLENBERGER Christine, membre du bureau, B1 ; LABRUERE Raphaël, B2 ; LOPEZ Marie, B1 ; MABROUK Kamel, C ; RENAULT Jean-Hugues, A2 ; ROBIN Laurent, C ; ROUX Stéphane, A2 ; THORE Stéphane, Secrétaire Scientifique, B2 ; VALVERDE Ibai, B1.

A assisté aux débats : Amina MIALET assistante du Comité National

Les membres du comité ayant la même appartenance d'unité qu'une personne postulant pour une promotion ou déposant un dossier d'évaluation quittent la salle pendant les discussions du dossier en question.

## I. Promotions

## Propositions de promotions CRCN-CRHC

5 dossiers avec avis favorable (classés 1er ex-aequo) et 5 dossiers non-classés.
Classés :
Atkinson Robert

Balas Laurence

Gonzalez de Peredo Anne

Leclercq Laurent

Potier Noëlle

## Propositions de promotions DR2-DR1

Sur 21 dossiers examinés, le classement retenu est :

1) Rodriguez Raphael

2) Schiltz Odile

3) Ferrage Fabien

4) Destoumieux-Garzon Delphine

5) Tsapis Nicolas

6) Daniel Regis

7) Peyrottes Suzanne

8) Poterszman Arnaud

9) Monchaud David

**Propositions de promotions DR1-DRCE1**

Sur 10 dossiers examinés, le classement retenu est :

1) Didier ROGNAN
2) Andrea DESSEN DE SOUZA E SILVA

## II. Evaluations Chercheurs

-*Titularisations* : 6 avis très favorables
-*Evaluations à vague ou mi-vague de chercheurs* : 48 avis favorables, 1 avis réservé
-*Evaluations à vague ou mi-vague de chercheurs suite à un avis différé :* 1 avis favorable
-*Demande d'évaluation par une deuxième section ou CID :* 1 avis favorable
-*Confirmations d'affectation (suite aux concours 2021)* : 7 avis favorables (DR2) et 6 avis favorables (CR)
-*Reconstitutions de carrière* : 3 avis favorables
-*Changements de section* : un avis favorable (14 -> 16)
-*Demande d'Eméritat (prolongation exceptionnelle d'une année)* : un avis très favorable

## III. Evaluations Structures de recherche-Unités

-*Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS* : 7 avis très favorables, 1 pas d'avis (Les thématiques ne relèvent que trop peu de la Section)
-*Changements de direction d'unité* : 5 avis très favorables
-*Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration)* : 3 avis très favorables
-*Evaluations d'École Thématique* : 4 avis très favorables, 2 avis favorables

## IV. Intervention de l'INC

Visite de Jacques Maddaluno (directeur INC), Sandrine SAGAN (DAS INC pour la 16 et 12), Louisa Lebrache chargée d'études en administration scientifique (CEAS) pour la section 16 et Hugues Lortat-Jacob (DAS INSB pour la 20)

1) Budget :

Jacques Maddaluno indique que les dotations devraient voir une augmentation, qu'il espère de l'ordre de 4%. Il tire aussi l'attention vers le programme emergence@INC, qui est conçu pour aider les chercheurs au moment difficile qui si situ à peu près vers les 5 ans après recrutment

2) Promotions : du même ordre qu'en 2020

Promotion CRCN-CRHC : 29 promotions au sein de l'INC, le nombre pour la section 16 dépend de l'ancienneté dans le grade des candidats.
Promotion DR2-DR1 : 37 promotions au sein de l'INC, en conséquence 6 à 7 pour la section 16
Promotion DR1-DRCE1 : 10 promotions pour l'INC, en conséquence 1 à 2 pour la section 16

3) Concours 2021 :

Concours DR2 : proche du chiffre de l'année dernière, environ 6 postes
Concours CRCN : 5 postes, 4 par INC, 1 par INSB

4) Postes ITA

Concernant les IT, pour l'INC il y aura 30 ouvertures de postes, ainsi que 33 NOEMI et 25 FSEP.

5) PEPR (Programme et équipements prioritaires de recherche) :

PIA4, Financement géré par ANR, pour des projets de 5 à 7 ans ; il y a deux types : « accélérateur » pour ceux qui ont déjà la substance industrielle (valorisation), et « blanc » couvrant potentiellement tout sujet émergeant, avec une communauté organisé au niveau national.
Pour la première vague il y avait 8 auditionné et 4 sélectionné (dont DIADEME – les matériaux pour demain co-piloté CNRS et INRAE), parmi les non-retenu 2 concernent la chimie, TERRAMOL (chimie médicinale) et COMET (synthèse), qui se préparent pour la deuxième vague.

6) ERC :

L'entrainement pour les candidats pour des ERC aura lieu le 8 Décembre, et il y a 8 candidats pour les ERC consolidator cette année.

## V. Vie de la section

La section auditionnera les candidats DR du concours 2022.

En attendant le changement annoncé pour le traitement des PEDR (programmé dans la LPR et en attente de la publication du décret d'application de la loi), la section continuera l'examen des demandes de PEDR.

A la demande de la section, des représentants de la direction de 2 unités sont venus présenter leur projet pour le quinquennat à venir. En plus, un futur directeur, en demande de changement de direction, est venu se présenter, ainsi que présenter le projet d'unité qu'il compte mettre en place.

Les membres de la section votent à l'unanimité leur soutien à la demande du CPCN concernant la synchronisation des évaluations « chercheur et unité », qui a été perdue en raison du report des évaluations HCERES. La CPCN a voté une motion en ce sens, lors de la réunion du 8 Octobre (voir motion ci-joint).

La section décide que les membres ne demanderaient pas de promotion sauf démission préalable de la section.

La section décide aussi d'établir un PV de la session communicable aux personnels. La modalité de la diffusion n'est pas encore décidée.

Suivant une enquête lancé par le CPCN, Les membres de la section soutiennent la demande qu'une rubrique « impact COVID » puisse être ajouté aux dossiers de candidature des concours, afin que des problématiques spécifiques puissent être remontées si nécessaire.

# MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : La CPCN réaffirme la nécessité des comités de visite pour l'évaluation des laboratoires.

La CPCN estime indispensable la visite de toutes les unités de recherche en vue de leur évaluation par le HCERES. Ces visites sur site permettent de rencontrer toutes les catégories de personnels (statutaires et non statutaires), de prendre connaissance de leurs conditions de travail et des conditions de fonctionnement et de gouvernance des unités.

La CPCN réaffirme son attachement à une évaluation qualitative de la recherche et à l'évaluation conjointe des chercheurs et chercheuses, et de leurs unités.

M. Fabien Jobard

Président de la CPCN

Motion adoptée le 08 octobre 2021 à l'unanimité des 37 votants.

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président - directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Thierry COUHLON, président du HCERES
- Madame Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- **Madame la directrice et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS**